L'INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

DÉCHARGER L'ÉTAT
PAR
LE SECTEUR COMMUNAUTAIRE

PRÉSENTÉ PAR
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

21 JANVIER 1999

Décharger l'état par le secteur communautaire

Monsieur le Président, Chers ex-collègues,

Ce n'est pas à vous que j'apprendrai que l'État, dans le ressac financier actuel est plutôt à ~~la~~ marée basse. Le mot d'ordre depuis un certain temps déjà se résume en un seul mot «coupure». Je n'aborderai pas l'objectif de l'atteinte du ~~budget~~ déficit zéro. Tout le monde est d'accord.

La conséquence est cependant fort palpable dans tous les secteurs d'action communautaire. Il faut suppléer. On a cru un certain temps que le mécénat ou la philanthropie seraient des sources d'appoints.

Or, il semble, pour prendre un exemple récent, que des entreprises préfèrent investir dans des commandites commerciales générant un retour rapide sur les investissements. Vous avez deviné que je fais référence à un fait récent, il s'agit de l'alliance Télé-Globe et la Formule I – 100 millions sur 5 ans... Il faut bien reconnaître cependant que c'est une façon exceptionnelle de faire connaître au monde entier une magnifique réalisation de chez nous.

Il y a, par ailleurs, une recrudescence des besoins dans tous les secteurs de la collectivité.

D'autre part, on est loin chez les québécois d'une «culture philanthropique». Cela est vrai de l'ensemble de la population et même des biens nantis de la société. Heureusement, on a le goût des fondations.

Il existe bien sûr plusieurs fondations. Dans le milieu francophone québécois, il y a par exemple des fondations universitaires. Elles sont relativement jeunes si on les compare à des fondations universitaires anglophones. Leur capital est évidemment moindre. Il y a un grand nombre d'autres fondations : certaines publiques, d'autres privées. Vous savez, par exemple, qu'il en existe dans le secteur hospitalier.

Mon objectif aujourd'hui est de vous parler d'une fondation qui existe maintenant depuis cinq (5) ans. Comme j'ai de forts préjugés en sa faveur c'est, à mon avis, la solution ! Il s'agit de la Fondation communautaire du grand Québec.

Elle a pour mission d'assurer la pérennité de l'action communautaire dans la grande région de Québec en regroupant des fonds de dotations permanents, dont seuls les revenus sont alloués sous forme de subvention à des organismes sans but lucratif de la région.
La Fondation fût mise sur pied à Québec en décembre 1993 en collaboration très étroite avec Centraide.

Elle est administrée de la façon suivante : un Bureau des gouverneurs de dix (10) personnes dont sept (7) de droits et trois (3) autres choisies par le 1er groupe des sept (7) gouverneurs. En fait, ce sont des institutions dont le titulaire agit comme gouverneur et il y a changement de gouverneur quand le titulaire d'une institution change.

Les institutions sont les suivantes :

- L'Archevêque du diocèse catholique de Québec ;
- Le Lieutenant-gouverneur ;
- Le Recteur de l'Université Laval ;
- Le Président de l'Office des professions du Québec ;
- Le Président de Centraide Québec ;
- Le Directeur général des élections du Québec;
- Le Président du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain;
- Le Directeur général du Musée de la Civilisation ;
- La Présidente du Conseil du statut de la femme ;
- Le Président de la Communauté urbaine de Québec;
- Le Juge en chef de la Cour d'appel du Québec.

Le Bureau des gouverneurs a la responsabilité de désigner, en consultation avec Centraide, les 15 membres du Conseil d'administration de la Fondation.

En date d'aujourd'hui, le Conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

- Me François-Xavier Simard, président ;
- M. Jean Hains, c.a. ;
- Mme Louise Hamelin-Brabant, sociologue et professeure ;
- M. Oscar Mercure, administrateur ;
- M. Jean-M. Verreault, J.E.Verreault et Fils ;
- M. Serge Alary, vice-président principal, Groupe Dubeau ;
- M. Pierre De Celles, directeur général, E.N.A.P. ;
- M. Pierre-F. Côté, c.r.;
- M. Yves Demers, président du conseil, S.S.Q. ;
- Mme Ginette Garon, directrice des communications, Sécurité publique
- M. François Gilbert, vice-président et chef de l'exploitation, Gestion Charles Sirois ;
- M. Gilbert Lacasse, président et éditeur, Le Soleil ;
- M. Louis Côté, président, Cossette Communication Marketing ;
- Me Paul Tardif, président, Gestion de placements Paul J. Tardif.

Des bénévoles...

Un secrétariat, deux (2) personnes, M. Jérôme Pelletier, directeur général à temps partiel et Mme Line Bouchard, adjointe administrative à temps plein rémunérées grâce à une contribution de Centraide.

C'est la première fondation communautaire au Québec.

Au Canada, il existe plus de quatre-vingt (80) fondations communautaires gérant plus de un (1) milliard de dollars. Leurs actifs s'échelonnent de moins de 100 000 $ à quelques 118 millions de dollars à Winnipeg, et plus de 550 millions de dollars à Vancouver.

Le rapport financier de cette année, qui sera dévoilé publiquement au mois d'avril, fera état d'un taux de croissance du capital des fonds de la Fondation communautaire du grand Québec depuis sa fondation de près de 150 %, de 506 283 $ en 1993 à près de 1 250 000 $ à la fin de 1998 (annexe 1). L'actif quant à lui s'élèvera aux environs de 2 200 000 $. Nous administrons présentement 22 fonds ou fondations (annexe 2). En 1998, il y eut sept (7)

nouvelles fondations pour un total de 90 000 $ (annexe 3). Il y a actuellement sept (7) fonds en processus de création. En octobre dernier, un groupe de bénévoles, des spécialistes en fiscalité et des avocats ont mis au point un document de travail unique. Il a pour titre « Quand l'avenir se conjugue au présent ». Sur le plan fiscal et juridique, il est à la fine pointe de toutes les possibilités en dons planifiés.

Depuis sa création, la Fondation communautaire du grand Québec a remis en subvention, à la communauté, une somme de 413 000 $ jusqu'au 31 décembre 1998 provenant du revenu du capital inaliénable. Voici deux exemples aux fins d'illustrer les subventions versées :

1) Le Centre de recherches Université-Laval – Robert Giffard et la Chaire en psychiatrie de l'Université Laval ont reçu une subvention totale de 50 361 $ provenant du Fonds Robert Giffard de la Fondation communautaire du grand Québec. Il faut rappeler que l'objectif du Fonds Robert-Giffard de la Fondation communautaire du grand Québec est dédié à la recherche en santé mentale.

2) Le Fonds Phil et Lucie Latulipe est dédié à la participation des handicapés à des activités sportives. En 1998, le fonds a attribué une subvention de 400 $ aux fins d'aider le petit Antoine Nadeau, 6 ans, atteint de paralysie cérébrale à participer à une expédition hivernale en Gaspésie, 130 km d'aventure sur les sommets des Chics-Chocs. Cette somme a servi au financement de l'achat d'un habit de neige adapté.

D'autre part, il existe d'autre forme de collaboration, je veux vous donner un exemple : la Fondation du Théâtre du Trident. Le protocole d'entente fut signé le 13 janvier 1997. Il a pour objectif de soutenir l'œuvre du Théâtre du Trident et de favoriser les activités théâtrales dans la grande région de Québec.

Un miracle se produit le 14 juillet 1998 : la ministre de la Culture et des communications du Québec et le Conseil des arts et des lettres du Québec conclut une entente avec le Théâtre du Trident qui implique le fonds du Théâtre déjà existant à la Fondation communautaire du grand Québec.

En somme, les autorités gouvernementales concluent l'entente suivante : le gouvernement du Québec vous permet d'effacer grâce à sa contribution votre déficit sur une période de trois ans, par la suite, parce que les contributions s'échelonnent sur cinq ans, les surplus, constitueront un capital intéressant. L'usufruit ou les intérêts résultant d'une saine administration contribueront à l'équilibre financier des exercices d'exploitation du Théâtre du Trident.

Le tout se fait par l'intermédiaire du Fonds du Théâtre du Trident existant à la Fondation communautaire du grand Québec.

Félicitations ! Quelle façon intelligente de procéder et quelles perspectives d'avenir !

Une des meilleures façons pour l'état de Québec de sa désengager du secteur communautaire est de suivre cet exemple. Constituer un capital perpétuel et inaliénable dont les intérêts bénéficient à la collectivité c'est une solution d'avenir. Il faut de toute urgence multiplier le cas du Trident dans tous les domaines possibles : l'environnement, les forêts, les mines (le Fonds minier), la santé, etc., etc.

L'imagination au service du capital pour les générations à venir.

FONDATION
COMMUNAUTAIRE
DU GRAND QUÉBEC

Croissance des fonds de capital

De la création de la Fondation au 31.12.98

FONDS	1993	1994	1995	1996	1997	1998*
Centraide Québec	506 283	521 318	534 971	536 750	538 613	596 449
André Mailhot		8 345	9 255	9 756	10 756	12 971
Jeunesse du Québec		1 000	1 000	1 084	1 240	1 326
Gouverneurs et Administrateurs		2 400	9 250	12 500	17 550	20 950
Robert-Giffard			226 878	226 878	227 060	227 060
Phil et Lucie Latulipe			5 100	5 406	5 292	6 410
Théâtre du Trident				112 116	115 809	115 809
Théâtre du Vieux-Québec				13 000	13 215	14 161
Fonds général					726	3 833
La Boussole					19 626	20 126
Chanoine Garand					4 000	4 124
Oscar Mercure					1 150	1 458
Épilepsie Québec					1 000	2 000
Andrée de Billy-Gravel					50 000	115 000
D'aide Courvie					1 000	1 100
Yvan Caron						5 000
D'aide Courvie - Rodrigue Julien						5 000
Georges-H. Smith et Madeleine Smith						5 000
Œuvre St-Joseph-de-la-Délivrance						60 000
Louise P. Mignault						7 000
Paul Dumont						5 023
D'aide Courvie - Claude Ferron						2 500
TOTAL	506 283	533 063	786 454	917 490	1 007 037	1 232 300

** Estimé*

Augmentation annuelle du capital	5.29%	47.53%	16.66%	9.76%	22.37%
Augmentation du capital de 1993 à 1998					143.40%

Annexe 1

LISTE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 1998

FONDS ADMINISTRÉS	VOCATION DES FONDS
1. Fonds désigné Centraide	Services sociaux
2. Fonds André Mailhot	Centre d'études et de coopération internationale et frais d'exploitation de la Fondation
3. Fonds Jeunesse du Québec	Aide à la jeunesse
4. Fonds des gouverneurs et des administrateurs	Frais d'exploitation de la Fondation
5 Fonds de recherche de la Fondation Robert-Giffard	Recherche en santé mentale
6. Fonds Phil et Lucie Latulippe	Participation des personnes handicapées à des activités sportives
7. Fonds du Théâtre du Trident	Soutien de l'oeuvre du Théâtre du Trident et des activités théâtrales
8. Fonds du Théâtre du Vieux-Québec	Soutien des activités théâtrales dans la région de Québec
9. Fonds général	Affectation annuelle
10. Fonds La Boussole	Aide aux parents et amis de personnes atteintes de maladie mentale
11. Fonds Oscar Mercure	Soutien de l'action communautaire
12. Fonds du Chanoine Garand	Centraide Québec
13. Fonds Épilepsie Québec	Aide aux personnes épileptiques et aux membres de leur famille
14. Fonds André de Billy-Gravel	Soutien des activités ou organismes à caractère culturel
15. Fonds d'aide Courvie	Soutien de l'action communautaire
16. Fonds Georges H. Smith et Madeleine Smith	Soutien des organismes oeuvrant auprès de personnes dans le besoin en leur offrant les premières nécessités
17. Fonds Yvan Caron	Soutien de l'action communautaire
18. Fonds d'aide Courvie-Rodrigue Julien	Soutien de l'action communautaire
19. Fonds Louise P. Mignault	Soulagement de la pauvreté et de la faim dans la région de Québec
20. Fonds de l'Oeuvre-St-Joseph-de-la-Délivrance	Soutien de l'action communautaire du secteur social et plus particulièrement des organismes de la région de Lévis
21. Fonds Paul Dumont	Soutien de l'action communautaire dans la région de Québec
22. Fonds d'aide Courvie-Claude Ferron	Soutien de l'action communautaire

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU GRAND QUÉBEC

FONDS DE DOTATION

BILAN DE L'ANNÉE 1998

1) Liste des fonds ayant eu une alimentation en 1998:

Fonds Épilepsie Québec	1 000,00 $
Fonds Andrée de Billy-Gravel	65 000,00 $
Fonds d'aide Courvie	100,00 $
Fonds Centraide	56 491,00 $
Fonds Gouv. & Adm.	3 400,00 $
Fonds André Mailhot	2 215,00 $
Fonds Phil et Lucie Latulipe	85,00 $
Fonds Oscar Mercure	300,00 $
Fonds la Boussole	500,00 $
Fonds général	3 082,00 $
Total	***132 173,00 $***

2) Liste des nouveaux fonds créés en 1998:

Fonds d'aide Courvie - Claude Ferron	2 500,00 $
Fonds Yvan Caron	5 000,00 $
Fonds Paul Dumont	5 022,50 $
Fonds Georges et Madeleine Smith	5 000,00 $
Fonds Louise P. Mignault	7 000,00 $
Fonds d'aide Courvie - Rodrigue Julien	5 000,00 $
Fonds de l'Œuvre St-Joseph-de-la-Délivrance	60 000,00 $
Total	***89 522,50 $***
GRAND TOTAL	***221 695,50 $***